

Synthèse de l'activité du CIDFF 92 / Clamart 2015

Le CIDFF 92 / Clamart, association Loi 1901 créée en 1977, exerce une mission d'intérêt général que lui confie l'Etat. Cette mission est de :

- Favoriser l'accès au droit, en priorité des femmes, par l'écoute, l'information gratuite, anonyme et confidentielle ;
- Lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes ;
- Promouvoir l'Egalité entre les femmes et les hommes ;
- Soutenir l'exercice de la parentalité.

L'équipe du CIDFF 92 / Clamart est composée de professionnelles, juristes, médiatrices familiales et conseillère conjugale et familiale, qui travaillent ensemble afin de proposer des services différents et complémentaires les uns des autres.

Toutes les juristes sont formées à la problématique des violences faites aux femmes et sont capables d'intervenir sur cette thématique.

L'année 2015 s'est caractérisée par une **augmentation sensible de l'activité** : **3700 personnes** ont été reçues en entretiens individuels (en augmentation de 12 % par rapport à 2014), **8715 informations** ont été délivrées et **723 personnes** ont bénéficié d'une information collective.

Répartition de l'activité entre les femmes (75 %) et les hommes (25 %) :



Parmi les caractéristiques des personnes reçues, 43 % sont en couple, 79 % ont au moins un enfant, 76 % travaillent et 78 % contactent le CIDFF pour la première fois.

➔ L'information individuelle

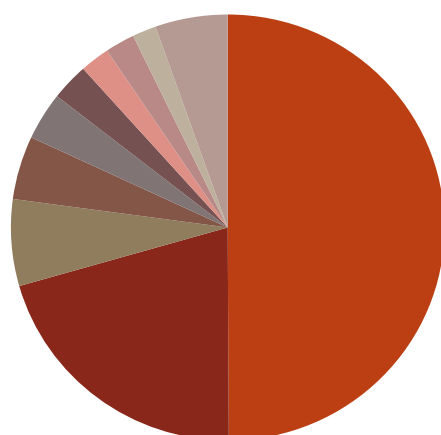
Le CIDFF 92 / Clamart assure, par semaine, **90 heures de permanence** dont 51 heures d'information juridique soit 14 permanences, 4 heures de Conseil conjugal et familial et 35 heures de médiation familiale. Le nombre de personnes reçues se répartit de la façon suivante en fonction des activités (avec indication du pourcentage de personnes reçues à Clamart) :

Activités	Nombre de personnes	Nombre de personnes	% de l'activité globale
	<i>Total</i>	<i>% reçues à Clamart</i>	
Juridique	3121	74,4 %	85 %
Médiation Familiale	482	88,8 %	13 %
Conseil conjugal et familial	97	100 %	2 %
Total	3700		100 %

Les différents lieux de permanences :

Les entretiens individuels sont tenus sur 9 lieux de permanences répartis sur 5 communes (Clamart, Bagneux, Fontenay aux Roses, Le Plessis Robinson et Montrouge).

Ventilation des personnes reçues sur les 9 lieux de permanence en fonction des communes de résidence



- Clamart
- Bagneux
- Fontenay aux Roses
- Le Plessis Robinson
- Châtillon
- Montrouge
- Malakoff
- Sceaux
- Bourg la Reine
- Autres communes

1) L'information juridique

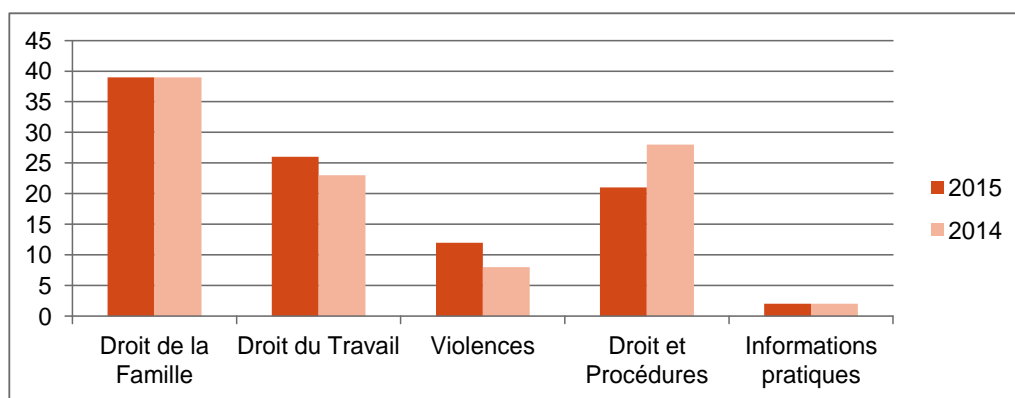
L'information juridique est le cœur de métier du CIDFF. L'information donnée permet aux personnes de connaître leurs droits et leurs obligations, dans certains cas de prévenir les litiges et de faciliter la résolution des conflits.

Ventilation des demandes d'information juridique :

Au cours de l'année, **8715 demandes** ont été traitées au cours des entretiens individuels, **en augmentation de 14,5 % par rapport à 2014 (7610 demandes en 2014)**.

Ce chiffre montre la multiplicité des demandes formulées par les personnes reçues. Les juristes indiquent que les entretiens se compliquent en raison sans doute de la conjoncture et des situations de précarité. Le temps des entretiens augmente corrélativement puisque 47 % d'entre eux durent plus d'une demi-heure.

Ventilation des demandes d'informations juridiques (en %)



2) La Médiation Familiale

Le développement des demandes concernant la médiation familiale a conduit le CIDFF de Clamart à augmenter le volume horaire du service qui est passé à un temps plein depuis le 1^{er} janvier 2015. Ainsi, les demandes de médiation sont en constante progression.

Les orientations sont doubles : d'une part, les juristes peuvent orienter vers la médiation familiale lorsqu'ils constatent au cours de l'entretien d'importants problèmes relationnels dans le couple et/ou dans la famille. D'autre part, les juges aux affaires familiales du TGI de Nanterre peuvent également proposer aux personnes qui saisissent la justice les services de médiation familiale et cette orientation est en augmentation.

En 2015, **482 personnes** ont été reçues par le service de médiation familiale :

- **254 entretiens d'information préalable** ont été mis en place (dont 171 spontané et 83 sur injonction du JAF) ;
- 96 entretiens ont abouti à un processus de médiation familiale et **58 médiations** ont pu effectivement être mises en place.

En présence du médiateur, qui facilite la communication et l'instauration d'un climat de coopération et de respect mutuel, les deux parents vont aborder tous les sujets qui leur tiennent à cœur et rechercher des solutions qui répondent à leurs besoins.

3) Le Conseil conjugal et familial

En 2015, **97 personnes** ont été reçues en entretien, en légère baisse par rapport à 2014 en raison de la diminution du nombre d'heure de conseil conjugal pour des difficultés de financement. Ainsi, depuis le 1^{er} septembre 2015, la permanence de conseil conjugal est tenue le mercredi de 14 heures à 18 heures (au lieu de 2 après midi par semaine jusqu'au 1^{er} septembre 2015).

La majorité des entretiens concernent des femmes seules qui viennent consulter pour des situations de violence au sein du couple et/ou aux difficultés relationnelles au sein du couple ou une rupture projetée.

La conseillère conjugale reçoit également des personnes désirant réfléchir aux difficultés rencontrées dans leur rôle éducatif auprès de leurs enfants ou faire le point face à un événement non prévu, tel qu'une période de chômage, la maladie...

➔ L'information collective

L'équipe du CIDFF de Clamart anime de nombreuses interventions collectives et formations (le CIDFF est reconnu organisme de formation). **En 2015, 45 ateliers ont été réalisés**, 13 auprès du public et 32 autour de professionnels et ont permis d'informer **723 personnes**, ce qui représente une augmentation de **54 % par rapport à 2014** (32 ateliers et 391 personnes informées).

Les champs d'intervention sont très variés :

- **Violences faites aux femmes** : actions visant les professionnels sur les violences conjugales, les conséquences des violences conjugales sur les enfants mais également les violences sexistes et sexuelles au travail : 12 ateliers ont été mis en place auprès des professionnels et 2 auprès du public ;
- **Intégration sociale et citoyenne des femmes issues de l'immigration** : dans le cadre de l'action que le CIDFF de Clamart mène conjointement avec les autres CIDFF du département, les juristes ont animé 10 ateliers auprès des femmes et 2 actions de sensibilisation auprès des professionnels autour de la Citoyenneté/Laïcité, Valeurs de la République, Egalité Femmes/Hommes, Autorité Parentale ;
- **Informations juridiques en Droit du travail** (embauche et contrat de travail ...) ;
- **Formation des professionnels de la petite enfance** : actions de sensibilisation des Assistantes Maternelles et des employeurs et salariés de garde d'enfant à domicile autour de la législation applicable aux contrats de travail (comment embaucher, comprendre son contrat de travail, mettre fin au contrat de travail ...) ;
- **Promotion de la médiation familiale** : information des professionnels sur les services de la médiation familiale, comment orienter les personnes ...

En 2015, l'équipe du CIDFF de Clamart s'est doté d'un site internet. Outil de communication et de promotion de ses missions et de ses actions :

<http://hautsdeSeine-clamart.cidff.info>